

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MACOURIA

Séance du jeudi 19 juin 2025
Délibération n°2025-74-VM

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 19 juin à dix heures, le conseil municipal de la Ville de Macouria dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles ADELSON.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Date de 1^{ère} convocation du conseil : 12 juin 2025

Objet : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle de l'année 2025

Étaient présents (17) :

M. Gilles ADELSON, Maire, Mme Monique AZER, 1^{er} Adjointe au Maire, M. Serge BACE, 2^{er} Adjoint au Maire, M. Jean-Yves THIVER, 4^{er} Adjoint au Maire, Mme Sandrine PAYET, 5^{er} Adjointe au Maire, M. Claude LEMKI, 6^{er} Adjoint au Maire

Mme Marthe BOUDEAU, Mme Suzanne MAZOE, M. David O'REILLY, Mme Katia BOSSOU, M. Roméo JEWANI, Mme Josiane DUPRE, M. Josué MOGE, M. Ismaël NEMOR, Mme Annie RENE, Mme Eda GEORGE, M. Guy GOBER, **conseillers municipaux**

Étaient absents mais avaient donné procuration (04) :

Mme Tania GIFFARD CLIFFORD, 7^{er} Adjointe au Maire à Mme Sandrine PAYET, 5^{er} Adjointe au Maire

Mme Claudette FAZER TYNDAL, Conseillère municipale à M. David O'REILLY, Conseiller Municipal

M. Eliodore TORVIC, Conseiller Municipal à M. Gilles ADELSON, Maire,

M. Augustin BENTH, Conseiller Municipal à M. Guy GOBER, Conseiller municipal

Étaient absents (12) :

Mme Yvane CHAND, 3^{er} Adjointe au Maire, M. Jean-Marie CAREME, 8^{er} Adjoint au Maire, Mme Rose DANIEL, 9^{er} Adjointe au Maire, Mme Madly MARIGNAN, M. Marijono SANIP, Mme Isabelle SERVIUS, Mme Darling DUFORT, Mme Corinne SIGER, M. Martin LABRUNE, M. Thierry LOUIS, M. Pascal NACIS, M. Emmanuel PRINCE, **Conseillers municipaux**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), **Madame Sandrine PAYET** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

VU le code général des collectivités territoriales

VU le rapport n°73/2025/VM de Monsieur le Maire,

APRÈS avis de la commission « Culture Patrimoine Tourisme » du 29 avril 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 :

D'approuver, au titre de la politique culturelle, pour l'exercice 2025, l'attribution des subventions aux associations tel que défini dans l'annexe.

ARTICLE 2 :

De passer une convention d'objectifs avec chacune des associations déterminant les actions financées par la collectivité et les aides directes ou indirectes dont bénéficient lesdites associations.

ARTICLE 3 :

Le Maire et son adjoint(e) délégué(e) sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guyane dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé-recours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Macouria, le 23 juin 2025

SUBVENTIONS 2025 AU TITRE DE LA POLITIQUE CULTURELLE

ASSOCIATION	PROJETS	MONTANT ALLOUE
TOE LOBIE	Célébration de l'abolition de l'esclavage au Suriname, Voyage de découverte	6 000€
MIND YOUR OWN BUSINESS (MYOB)	Ateliers danse hip-hop vacances	1 000€
LAJEUNESS 55	Apprendre à jouer d'un instrument d'orchestre	1 500€
LES FLAMBOYANTS DE SOULA	Flanboyan ka fléri, Sur la route des traditions, Master class de chant	10 500€
TISS N'KO	Tous en rythme avec les tambours du waï, Projet d'éducation artistique et culturelle YEKA	2 000€
OCRG	Atelier de sensibilisation du centre de transmission, participation à la 11 ^{ème} édition festival des rituels danses masquées	3 000€
MOBIL'JENN973	Village des enfants, animation village KAMUYENEH	1 000€
BALYZE	Tradi vacances apprentissage échange culturel à travers le folklore, Hommage à Mme Isabelle ELMIRE	4 000€
LA MODESTE ET CIE	Création théâtrale	2 500€
GRAND BALAN	Partir en lire	1 500€
WARAVIYU FAMILY	Promouvoir préserver les savoirs culturels amérindiens	3 000€
DIFFERENCE INCLUANT LE COMITE DE JUMELAGE AINSI QUE DES DEMANDES EN COURS D'ANNEE 2025		73 163.75 €